

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Date de la convocation : 19 septembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT CINQ SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE, - M. Patrick CATHENOZ - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Roger VIARSAC, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
Mme Monique BOTTINI, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Thierry TATONI

Excusée : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Colette BRUN-CASTELLY

2024 - 09 - 88 / AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel – Effectif des emplois permanents

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Il est rappelé que le Conseil Municipal, sur proposition de l'autorité territoriale, fixe les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n° 2024-05-65 en date du 29 mai 2024 modifiant le tableau des effectifs des emplois permanents de la commune de NYONS,

.../...

R

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs, de la façon suivante :

Service	Emploi	Temps travail du poste	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art. 3-3 (2)	Suppression de poste (cadre d'emploi)	Création de poste (cadre d'emploi)
Education	Responsable service Education	Temps complet	OUI	1 poste Rédacteur	1 poste d'Attaché
Centre technique Municipal	Agent des espaces verts	Temps complet	OUI	1 poste d'adjoint technique	1 poste d'agent de maîtrise

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art. 3-3 (2)	Suppression	Création
				Nbre d'heures du poste	
Education	Agent d'entretien	Adjoint technique	OUI	25 h 00 annualisé	30 h 35 annualisé
Education	Agent d'entretien	Adjoint technique	OUI	14 h 00 annualisé	29 h 00 annualisé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, DECIDE

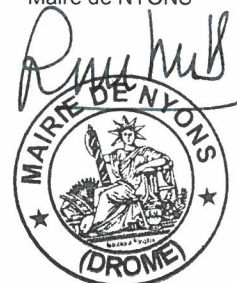
POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs de la collectivité, ci-joint, à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
- **DE PRECISER** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la Commune de Nyons sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente, selon l'annexe jointe ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et grade ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Colette BRUN-CASTELLY
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



ANNEXE ETAT DES EMPLOIS

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
Parc Aquatique	Responsable parc	Adjoint technique	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Directeur général des services	Attaché	Attaché hors classe	NON	100%	1		
Direction générale	Directeur général adjoint	Attaché	Attaché principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
Informatique	Adjointe RH	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Adjoint finances	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
Ressources humaines/Finances	Agent polyvalent RH/Finances	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Secrétariat du Maire	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
Administration générale	Secrétariat administration générale	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
Service population	Agent d'état civil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
	Responsable urbanisme	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
Aménagement du territoire	Agent urbanisme/foncier	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		
Communication	Chargé de communication	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		
	Chef de service	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
B.E.T	Chargé des travaux Bâtiments	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Chargé de l'accessibilité, développement durable	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Secrétariat	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		

Accusé de réception en préfecture
026-212602205-20240925-DFI2024-09-88-DF
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

R

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
Centre Technique Municipal	Agent de restauration scolaire	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	2	1	33h00
	Responsable du CTM	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Adjoint de direction	Adjoint administratif	Rédacteur principal	OUI	100%	1		
	Chef équipe voirie/Festivité	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent voirie/Festivité	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
	Chef équipe bâtiment	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent bâtiment	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
	Chef équipe espaces verts	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent espaces verts	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	5	1	25h00
	Chef équipe Propreté urbaine	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent de propreté urbaine	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
	Chef d'équipe GERP	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent de nettoyage des locaux	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	4		
	Technicien des spectacles	Technicien	Technicien	OUI	100%	1		
	Magasinier	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		

RD